> Une solution nouvelle pour la gestion sécurisée et durable de vos signaux pyrotechniques périmés

Après collecte, conditionnement et transport vers une plateforme pyrotechnique agréée, vos fusées sont **éliminées dans un centre de traitement spécialisé pour déchets dangereux** du groupe Veolia Propreté à Bâle en Suisse.

PYROTECHNIS

- Fusée Parachute 5,40 € TTC
- Feux à main 2,60 € TTC
- Fumigène flottant 5,83 € TTC
- Lance amarre 9,13 € TTC
- Man Over Board 42,55 € TTC
- Jour/Nuit 2,35 € TTC

DAURIAC NAUTIC SÉCURITÉ

DAURIAC NAUTIC SÉCURITÉ

CAMPAGNE 2008-2009

OFFRE Destruction Pyrotechnie

Opération de Triage, emballage transport et élimination de signaux de détresse.

I. Objet

Cette opération a pour objectif le traitement des signaux de détresse périmés. Les fusées de détresse marine à durée de vie limitée à 3/4 ans sont des produits pyrotechniques dangereux dont l'élimination doit être réalisée dans des conditions de sécurité et de respect de l'environnement.
Dans le cadre de la filière de traitements des déchets pyrotechniques mise en place par Dauriac Nautic Sécurité, les produits périmés sont conditionnés, mis en sécurité, acheminés en respectant la réglementation de transport de matière dangereuse et détruits dans un incinérateur homologué répondant aux normes anti-pollution de traitement des déchets dangereux.

II. Déroulement des opérations

- Collecte.

Dans un souci de simplicité et d'efficacité, les produits sont collectés dans les points de vente. Ainsi l'utilisateur en venant acheter ses nouveaux signaux de détresse dépose les périmés. Le magasin entreposera ces produits dans les emballages de livraison des produits neufs DNS.

- Tri et conditionnement.

Du personnel qualifié de la société DNS, effectue le tri et le conditionnement en emballage agréé des signaux de détresse permettant la sécurisation des produits durant le transport.

- Ramassage des produits

Les produits sont ramassés par un transporteur agréé et rassemblés sur des sites de regroupement autorisés au stockage pyrotechnique.

- Incinération

Les produits sont ensuite acheminés pour être incinérés dans un four spécifique qui permet une destruction des produits de manière très sécurisée sans engendrer de pollution répondant aux normes européennes de traitement et de rejet gazeux.

III. Prix destruction

♣ Fusée Parachute	4.52 € HT	5.40 € TTC
♣ Feux à main	2.17 € HT	2.60 € TTC
♣ Fumigène flottant	4.88 € HT	5.83 € TTC
♣ Lance amarre	7.63 € HT	9.13 € TTC
♣ Man Over Board	35.58€ HT	42.55 € TTC
♣ Jour Nuit	1.96€ HT	2.35€ TTC

IV. Emballage fourni par DNS lors de la reprise

♣ Fusée	Caisse carton + Métal	48 unités
♣ Feux à main	Caisse carton	90 unités
♣ Fumigène flottant	Caisse carton	22 unités